

ÉNERGIE PROPRE Les promoteurs du parc éolien de Sainte-Croix, sur les crêtes du Jura, ont été renvoyés à leurs chères études. Flambant neuve, l'installation de Collonges s'en sort par contre avec les honneurs, avec le soutien de la population.

Les éoliennes font face à des vents capricieux

JEUDI 22 DÉCEMBRE 2005

» Malgré le soutien de la Confédération, les projets de parcs éoliens ne sont pas toujours en odeur de sainteté auprès de la population.

D'abord le côté face. Collonges. Patelin de 540 âmes, la commune valaisanne peut désormais s'enorgueillir d'abriter la plus grande (134 m) et la plus puissante (2 mégawatts) éolienne de Suisse. Ce monstre d'acier, qui produira bon an mal an 3,5 millions de kilowattheures, est l'«aboutissement d'une aventure collective qui a débuté il y a un peu plus de deux ans», souligne Nicolas Mettan, président de la société d'exploitation RhôneEole SA. Autant dire hier matin...

Ficelé en 2004, puis bétonné avec les écologistes, le projet intercommunal s'est attiré les bonnes grâces des riverains (24 heures du 29 novembre). Pas une mince affaire à l'ombre d'un tel mastodonte, même à la pointe de la technologie en matière de rendement et de discrétion... La résultante, toujours selon Nicolas Mettan, d'une «planification exemplaire»: «Le soutien de la population a primé sur les éventuels inconvénients paysagers. Et puis, le projet émane de collectivités publiques, c'est donc la garantie d'une maîtrise du dossier et des espoirs de retombées positives.» Dont acte. Et un délai de livraison express, «grâce» aux difficultés rencontrées par d'autres promoteurs. C'est le côté pile...



«Le soutien de la population a primé sur d'éventuels inconvénients paysagers»

NICOLAS METTAN
PRÉSIDENT DE RHÔNEOLE SA

Fleuron suisse

» Mont-Crosin (BE) Avec ses huit éoliennes, le parc bernois est l'unique véritable parc de Suisse. Depuis la mise en service de ses deux dernières unités, en 2004, le site est en mesure de produire près de 9 millions de kWh par an. Malgré un surcoût de 18 centimes par kilowattheure, le vent a séduit de nombreuses communes et entreprises installées dans la région, à l'instar de Swisscom.



En service depuis quelques jours, l'éolienne de Collonges est la plus grande et la plus puissante installation de Suisse. Les quelque 3,5 millions de kWh produits chaque année alimenteront Lausanne et les communes partenaires.

» CRÉNEAU

Suivez le guide...

L'attrait de l'énergie verte réside aussi dans son potentiel... touristique. La société d'exploitation de la centrale de Mont-Crosin, dans le Jura bernois, Juvent SA, fait également dans la visite guidée. Avec un certain succès.

L'année dernière, quelque 50 000 personnes ont découvert le plus grand parc de Suisse et son pendant solaire de Mont-Soleil en arpentant un sentier de quatre kilomètres de long: «Il s'agit de mettre en valeur, de la manière la plus ludique possible, tout ce qui concerne l'énergie en général», souligne son porte-parole, Sebastian Vogler.

Ce succès pourrait faire des émules en Valais à Collonges, région bien dotée en installations électriques: «Encore prématuré, mais l'idée serait de les valoriser par un chemin franco-helvétique des énergies renouvelables, avec des panneaux d'information sur les barrages et autres mini-centrales hydrauliques», confie Nicolas Mettan. S. J.

Vents contraires à Sainte-Croix

Planifiés il y a belle lurette, deux projets romands — de plus grande envergure, il est vrai — ont soulevé des rafales d'oppositions. D'abord à Sainte-Croix, où l'implantation d'un parc éolien sur le Balcon du Jura, déjà boudé par la population, a été renvoyée à l'expéditeur en raison d'un vice de procédure (24 heures de mardi). Et puis au Crêt-Meuron (NE), où le sort de sept éoliennes se joue devant le Tribunal fédéral. En mars, les magistrats neuchâtelois ont procédé à une pesée d'intérêt entre l'impact sur le paysage et la quantité d'énergie produite, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 4000 à 5000 ménages. Avant de donner gain de cause aux opposants...

«Le vent a sa place»

De la lumière pour quelques milliers de foyers? Considérable en regard de la production suisse par éoliennes — 2600 ménages. Mais des *peanuts* vis-à-vis des énergies dites classiques, puisque les efforts d'Eole ne représentent que 0,01% de la consommation d'électricité. Modeste... Et destiné à le rester: «Nous prévoyons que cette proportion passe à 1% d'ici à 2030. C'est peu. Mais le vent a sa place dans un contexte écologique», affirme le vice-directeur de l'Office fédéral de l'environnement (OFEN), Michael Kaufmann.

» LAUSANNE DANS LE VENT

La capitale s'alimente dans le Bas-Valais

La moitié de l'énergie électrique produite à Collonges permettra d'alimenter quelque 700 ménages lausannois. En avril dernier, le Conseil communal avait décidé d'entrer au capital-actions de RhôneEole SA, via les Services industriels lausannois (SIL), en contribuant à hauteur de 540 000 francs à la réalisation du projet. Actionnaire principal (25%) aux côtés du Service électrique intercommunal SA (SEIC), à Vernayaz, et des communes partenaires, les SIL disposeront de 1,75 million

de kilowattheures par an, qui seront vendus, dans la mesure du possible, sans surcoût. Ambitieuse, Lausanne souhaite multiplier par sept sa production en nouvelles énergies renouvelables d'ici à cinq ans: «Cette éolienne, ainsi que d'autres projets de biomasse et de mini-centrales hydrauliques, en cours de réalisation, nous permettront de faire ce saut important», assurait récemment la conseillère municipale Eliane Rey, membre du conseil d'administration de RhôneEole et directrice des SIL.

S. J.

» GRAND CONSEIL IMPULSIONS EN VUE.

«Il faut affiner des alternatives solides»

De retour à la case départ, l'Arlésienne Sainte-Croix interpelle aussi le pouvoir politique. La session parlementaire de janvier en toile de fond, une commission du Grand Conseil vaudois va examiner un paquet de cinq postulats «écologistes». Celui de Michel Renaud (soc.) vise à faire toute la lumière sur le bien-fondé ou non du développement de l'énergie éolienne dans le canton. Arguant du fait «qu'on n'en est plus au stade des recherches, mais bien à celui de la production», le député d'Ollon a récemment demandé au Conseil d'Etat de

planifier sur la question: «Il s'agit d'affiner des alternatives solides.»

Des alternatives au pétrole, certes, mais aussi au nucléaire. D'où l'option éolienne qui présente, selon lui, une «balance écologique plutôt favorable»: «Le projet de Sainte-Croix a été glissé dans un tiroir. Les oppositions ne sont pas très crédibles, notamment concernant la problématique du bruit. Il y a l'impact visuel des grandes hélices, mais est-ce vraiment pire que celui des tours de refroidissement de centrales nucléaires? Je n'en suis pas sûr.»

S. J.

nement (OFEN), Michael Kaufmann.

A des années-lumière du Danemark, par exemple, qui tire 22% de son électricité de ses «moulins à vent», la topographie et le régime des vents ne favorisent guère l'essor de parcs éoliens en Suisse. «La politique nationale en matière de promotion des énergies renouvelables est d'ailleurs assez faible», ajoute Michael Kaufmann. Pour le chef du programme Suisse Energie, le jeu en vaut

pourtant la chandelle: «Si vous regardez l'arc jurassien, le potentiel de développement représente 6% de la consommation de la région, à terme, un rendement très intéressant. En Allemagne, le prix de revient est de 8 à 10 centimes par kWh (n.d.l.r.: contre 17 à 18 centimes à Collonges). Enfin, ce n'est pas une énergie grise.» Comprendre qu'en fin de vie, une installation peut être démantelée sans qu'il en résulte des dommages pour la nature.

Afin de se donner les moyens de leurs ambitions, les Offices de l'énergie, des forêts et du paysage et du développement territorial ont élaboré un concept. Publié en 2004, le document définit la planification et la construction de parcs éoliens sur 28 sites choisis en fonction de critères environnementaux.

Pas gagné d'avance, en témoigne l'attentisme des tribunaux... Et puis il faudra encore arrondir les angles avec les as-

sociations de protection du paysage, ajoute en substance Michael Kaufmann.

Le petit coup de pouce pourrait venir des Chambres fédérales. Dans le cadre du débat sur la libéralisation de l'électricité, la droite s'est engagée à dégager 165 millions de francs par an en faveur des énergies propres (24 heures du 21 septembre). Les partisans du vent attendent avec impatience la décision du Conseil des Etats.

SÉBASTIEN JORDAN